

## **LES ÉTUDIANTS AFRICAINS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUISSE PAYS D'ORIGINE, FILIÈRES D'ÉTUDES ET NOUVELLES TENDANCES**

**MAMADOU PATHÉ BARRY**, Laboratoire d'études des processus sociaux, Institut de géographie et «NCCR – on the move», Université de Neuchâtel  
**pathe.barry@unine.ch**

### **RÉSUMÉ**

*Cet article s'intéresse aux étudiants internationaux africains qui poursuivent une formation universitaire en Suisse. Il présente l'évolution du nombre d'étudiants africains en Suisse durant ces dernières années, les nationalités les plus représentées, les domaines d'études privilégiés par ces étudiants ainsi que les universités suisses qui accueillent le plus grand nombre d'étudiants africains. La répartition du nombre d'étudiants africains en suisse par nationalité est très inégalitaire ; l'Afrique du Nord à elle seule représente près de la moitié de l'effectif total des étudiants africains en Suisse.*

**Mots clés :** *étudiants internationaux, étudiants étrangers, taux de mobilité, étudiants africains, politiques restrictives.*

### **LES MIGRATIONS SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES**

La mobilité des étudiants n'est pas un phénomène nouveau ; c'est un phénomène aussi ancien que l'histoire des universités elles-mêmes. Le recrutement d'étudiants venus de l'étranger par les universités a été vu depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme le point de départ du rayonnement futur des universités sur le plan international (VERGER, 1991). Les Universités de Paris, d'Oxford, de Montpellier et de Bologne qui sont les universités les plus anciennes ont acquis une réputation dans des contrées bien plus lointaines en accueillant des étudiants venant d'horizons différents depuis le XII<sup>e</sup> siècle. La mobilité étudiante au Moyen Âge était étroitement liée au statut

social qui se mesurait en termes de distance entre la région d'origine de l'étudiant et l'université de destination. Seuls les étudiants issus de familles riches pouvaient se permettre d'aller étudier dans les régions très lointaines. Les étudiants les plus pauvres devraient se contenter de fréquenter les universités régionales ou les universités les plus proches (VERGER, 1991). L'augmentation du nombre d'universités à la fin du Moyen Âge a permis de résoudre ce problème en offrant plus de choix aux étudiants à revenu modestes de se rendre dans d'autres universités, augmentant ainsi le nombre d'étudiants en mobilité internationale à travers l'Europe.

Nous commencerons tout d'abord par faire une distinction entre étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers. Par étudiants en mobilité internationale, on sous-entend les étudiants qui ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays dans l'intention d'y suivre des études. L'Institut de statistique de l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat définissent donc les étudiants en mobilité internationale comme ceux qui suivent une formation dans un autre pays que celui dont ils sont résidents ou dans lequel ils étaient scolarisés auparavant. Par étudiants étrangers, on entend tout étudiant qui n'est pas ressortissant du pays où il suit une formation. Ces derniers peuvent ainsi dans certains cas être nés dans ce pays et n'avoir pas connu de migration. Les étudiants en mobilité internationale constituent donc un sous-ensemble des étudiants étrangers.

Dans cette recherche, nous nous intéressons uniquement aux étudiants africains en mobilité internationale, y compris ceux de l'Afrique du Nord, et donc à ceux qui ont quitté leurs pays d'origine dans le but de poursuivre une formation universitaire en Suisse. Nous excluons les ressortissants de pays africains vivant et établis en Suisse, ayant la nationalité suisse ou ayant suivi leur scolarité en Suisse. Cette étude inclut dès lors sous le label court « étudiants internationaux » toutes les personnes d'origine africaine qui sont entrées en Suisse au bénéfice d'un permis B pour études (HES<sup>1</sup>, universités ou EPF<sup>2</sup>).

Les données utilisées dans cet article proviennent des bases de données de l'UNESCO, et de l'OFS (Office fédéral de la statistique). Les données de l'OFS seront utilisées pour décrire l'évolution du nombre d'étudiants africains en Suisse avant d'être décrites en détail puis analysées dans la section « données ». Les données de l'UNESCO ont permis de voir l'évolution du nombre d'étudiants internationaux à travers le monde entre 1999 et 2014. Cette évolution est décrite dans la section suivante.

## **ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DANS LE MONDE**

Les étudiants sont de plus en plus nombreux à quitter leurs pays d'origine pour passer une à plusieurs années d'études dans un pays étranger. Selon les chiffres de l'OCDE, en 2012 plus de 4,5 millions d'étudiants suivaient une formation de niveau supérieur dans un pays étranger (OCDE, 2014). Entre 1975 et 2012, le nombre d'étudiants en mobilité dans le monde a été multiplié par plus de 5,5, passant de

---

<sup>1</sup> Haute école spécialisée.

<sup>2</sup> École polytechnique fédérale.

800 000 étudiants en 1975 à 4 500 000 en 2012. Cette mobilité étudiante suit principalement les directions nord-nord et sud-nord. La direction nord-nord s'explique par la volonté de certains États de renforcer leurs liens commerciaux, diplomatiques à travers la mise en place d'accords de coopération universitaires visant à faciliter la mobilité des étudiants, à entretenir des liens sociaux et culturels (TERRIER, 2009). Dans l'Union européenne, on peut citer par exemple la mise en place du programme Erasmus en 1987 qui a pour but de favoriser, faciliter et encourager les échanges d'étudiants entre pays européens<sup>3</sup>. La plupart des programmes d'échanges ou des accords universitaires concernent des pays du Nord ou des pays émergents (TERRIER, 2009).

Les mouvements d'étudiants du sud vers le nord s'expliquent principalement par le fait que les étudiants ressortissants des pays pauvres sont à la recherche de formations et de compétences que les universités locales ne peuvent pas leur offrir. L'inégal niveau de développement entre le Sud et le Nord, le manque d'offre de formation de qualité dans les branches techniques, informatiques et économiques, le prestige d'étudier dans un établissement post-secondaire de renommée internationale (EFIONAYI et PIGUET, 2014) sont, entre autres, les facteurs explicatifs de l'accroissement du nombre d'étudiants du Sud désirant poursuivre une formation dans les universités du Nord. Il ressort de l'étude coordonnée par Efionayi et Piguët en 2014 dans trois universités ouest-africaines, Côte d'Ivoire (Abidjan), Sénégal (Saint-Louis) et Niger (Niamey) que les étudiants de ces universités se plaignaient des conditions précaires d'études, des ressources mises à disposition (manque d'ordinateurs, de salles, de documentation) ainsi que de l'ingérence de l'État dans les affaires académiques. L'étude mentionne aussi le fait que les grèves et l'instabilité politique perturbent le déroulement des cours, comme ce fut le cas en Côte d'Ivoire où des étudiants ont vu des années invalidées ou ont connu des années blanches suite aux troubles politiques que le pays a traversés en 2009.

Les problèmes des universités africaines ne se résument pas seulement en ces facteurs, ils sont aussi dus au fait que la plupart des universités africaines ne sont pas un « produit » de l'Afrique elle-même, mais résultent du passé colonial. Cet état de fait pose aussi des problèmes dans la gestion de ces universités de manière générale, notamment celui du surpeuplement, de la dégradation rapide des infrastructures existantes (MESSINE, 1968), de l'encadrement et des grèves à répétition (EFIONAYI et PIGUET, 2014). L'ensemble de tous ces facteurs fait que les étudiants africains sont nombreux à vouloir poursuivre leur formation dans les universités occidentales. Leur effectif est néanmoins en baisse : selon l'UNESCO, en 2013, la part des étudiants africains dans la mobilité étudiante mondiale était de 10,5 %, soit un effectif de 373 303 étudiants (CAMPUS FRANCE, 2016). En 2011, ce chiffre s'élevait à 412 516 étudiants, soit une diminution de 10,6 % ; quant à la mobilité mondiale des étudiants, celle-ci augmentait de 2,6 % dans la même période. Cette diminution du nombre d'étudiants s'observe aussi au sein de l'Union

---

<sup>3</sup> Le programme Erasmus n'a pas d'influence directe sur les étudiants internationaux car les participants restent immatriculés dans l'industrie d'origine – on parle de « *credit mobility* » mais ils peuvent avoir un impact indirect sur l'accroissement de la mobilité internationale analysée ici.

européenne avec une diminution de la proportion d'étudiants africains accueillis entre 2012 et 2013 de 11 % qui correspond à un effectif de 22 000 étudiants en moins. Cette diminution pourrait être la conséquence de la politique migratoire de plus en plus restrictive de certains pays européens en matière d'accueil d'immigrés de manière générale, y compris les étudiants.

Cette tendance à la diminution du nombre d'étudiants africains sur le plan mondial s'observe aussi en France qui fut longtemps, et est encore aujourd'hui, par son histoire coloniale, le premier pays d'accueil des étudiants africains au monde. Les étudiants africains restent tout de même les étudiants les plus mobiles avec un taux de mobilité<sup>4</sup> de 3,5 %, soit plus du double de la moyenne mondiale de 1,7 % en 2005 (ERLICH, 2012).

Avec cette diminution du nombre d'étudiants africains dans les pays d'accueil habituels, on a assisté ces dernières années à une diversification des destinations (Asie, Afrique et Moyen-Orient) et à un accroissement rapide de la mobilité pour étude dans la direction sud-sud notamment en direction de l'Afrique du Sud, du Ghana et des pays d'Afrique du Nord. L'Afrique du Sud est devenue en 2013 le deuxième pays d'accueil des étudiants africains au monde juste derrière la France avec un effectif de 33 053 étudiants et devant le Royaume-Uni (32 454) et les États-Unis (32 212). Les étudiants accueillis en Afrique du Sud viennent majoritairement des pays limitrophes. Ces pays, y compris l'Afrique du Sud, sont organisés autour de la SADC (Southern Africa Development Community). Cette institution prévoit que chaque pays membre de l'organisation réserve au moins 5 % des inscriptions annuelles aux étudiants des autres pays membres (UNESCO, 2012). Le Ghana se place à la neuvième place des pays qui accueillent le plus d'étudiants africains dans le monde avec un effectif de 10 009 étudiants et le Maroc à la douzième place avec un effectif de 6 958 étudiants africains en 2013 (CAMPUS FRANCE, 2016). La Chine et le Moyen-Orient ont mis en place ces dernières années une politique d'attraction des étudiants africains avec l'octroi de nombreuses bourses d'études à destination de ces pays. En ce qui concerne la Chine, celle-ci, pour attirer les étudiants africains vers les universités chinoises et pour faciliter leur intégration, a ouvert des écoles dispensant des cours de mandarin dans quelques pays africains.

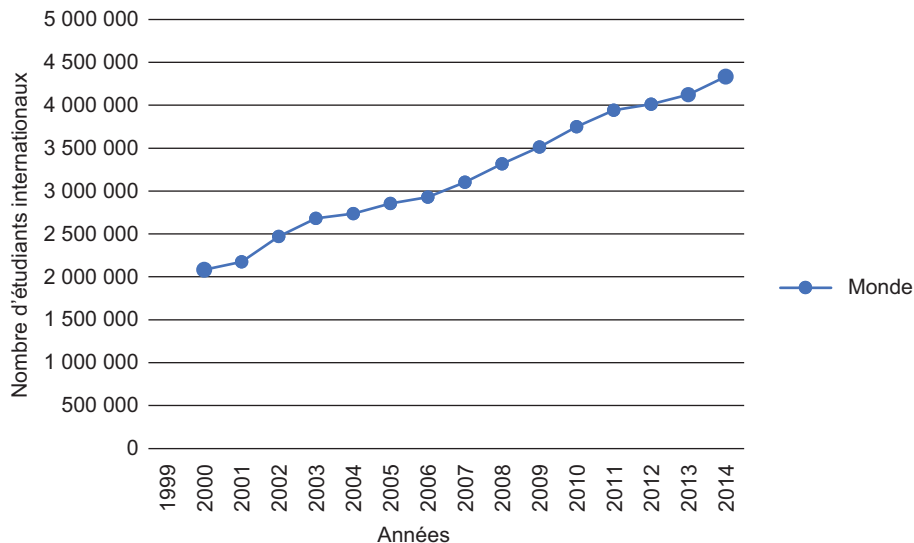
Sur le graphique 1, on peut voir l'évolution du nombre d'étudiants internationaux dans le monde entre 1999 et 2014. On remarque que le nombre d'étudiants en mobilité internationale à travers le monde n'a cessé d'augmenter depuis 1999, la plus forte augmentation étant enregistrée entre 2010 et 2014.

Le graphique 2 montre les douze pays qui ont accueilli les plus grands effectifs d'étudiants africains au monde en 2013. Parmi ceux-ci figurent l'Afrique du Sud, le Ghana et le Maroc.

---

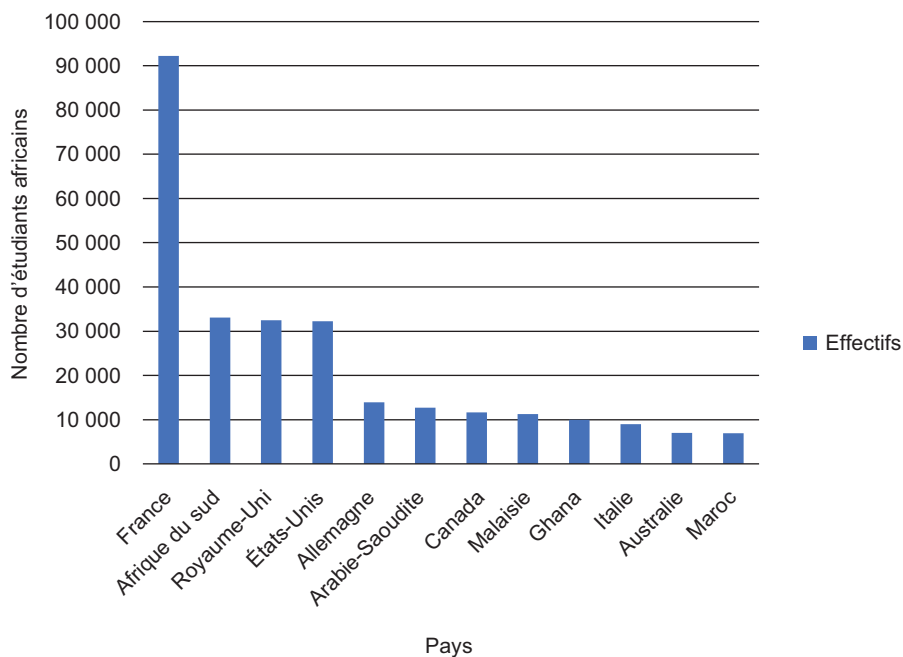
<sup>4</sup> Pour un pays donné, le taux de mobilité se calcule en faisant le rapport entre le nombre d'étudiants partant à l'étranger et le nombre total d'étudiants de ce pays.

**Graphique 1 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux dans le monde de 1999 à 2014**



Source : UNESCO, 2016.

**Graphique 2 : Pays accueillant le plus grand nombre d'étudiants africains en 2013**



Source : UNESCO, 2016.

## ÉVOLUTION DES MIGRATIONS ÉTUDIANTES AFRICAINES EN SUISSE

Les étudiants africains représentent environ 10,5% de l'effectif des étudiants en mobilité dans le monde et la part des étudiants africains en Suisse représentait environ 6% de l'effectif total des étudiants internationaux en 2013 (OFS, 2015). La Suisse, de par la qualité de son enseignement, est une destination attractive pour les étudiants africains.

Comme on peut le voir sur le graphique 3, le nombre d'étudiants internationaux en Suisse n'a cessé d'augmenter entre 1997 et 2014. On est passé d'un effectif de 30 508 étudiants internationaux en 1997 à un effectif de 44 556 étudiants en 2010, soit une augmentation de 46% sur cette période. Depuis 2008, l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux en Suisse est très remarquable car elle est passée d'un effectif de 35 311 étudiants en 2008 à un effectif de 49 178 étudiants en 2011, pour s'établir à un effectif de 55 678 étudiants en 2014.

Le graphique 4 montre l'évolution du nombre d'étudiants africains en Suisse entre 1997 et 2014. On remarque que cet effectif a augmenté de manière considérable durant cette période. En effet, on est passé d'un effectif de 608 étudiants africains en 1997 à un effectif de 1 267 étudiants dix ans plus tard soit une multiplication de l'effectif par deux. Cet effectif est passé à 1 568 étudiants en 2010 puis à 2 357 étudiants en 2013 avant de connaître une légère diminution en 2014 pour se situer à un effectif de 2 338 étudiants. De manière générale, entre 1997 et 2014, le nombre d'étudiants africains en Suisse a été multiplié par environ quatre, passant d'un effectif de 608 étudiants en 1997 à un effectif de 2 338 étudiants en 2014.

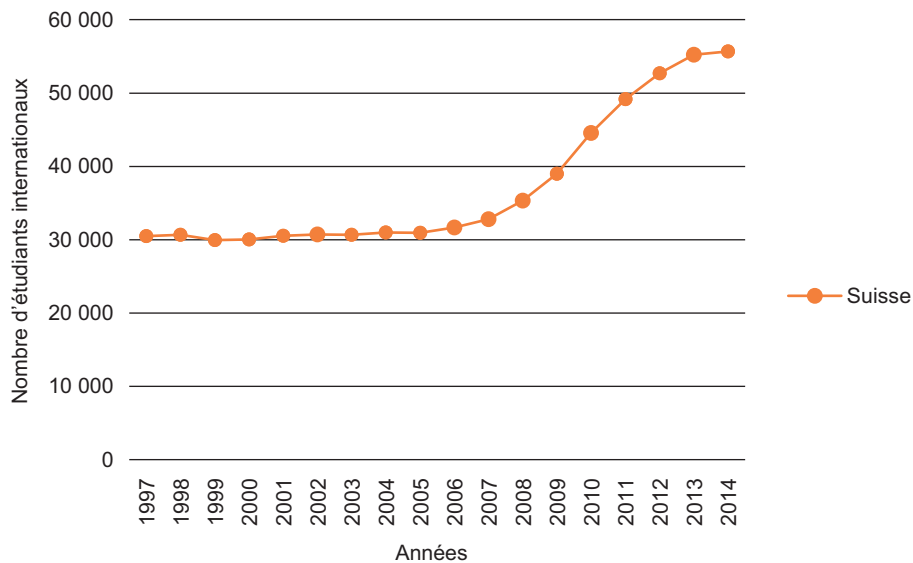
Il est dès lors possible de calculer la part<sup>5</sup> des étudiants africains en Suisse par rapport au total des étudiants internationaux. Cette part a aussi considérablement augmenté entre 1997 et 2014. Elle est passée de 2% en 1997 à 3,1% en 2003 avant de s'établir à 4% en 2009 puis à 4,2% en 2014. Le fléchissement de 2010 s'explique par une augmentation considérable du nombre d'étudiants internationaux en Suisse par rapport au nombre d'étudiants africains.

Le graphique 4a illustre l'évolution de la part des étudiants africains par rapport aux étudiants internationaux entre 1997 et 2014.

---

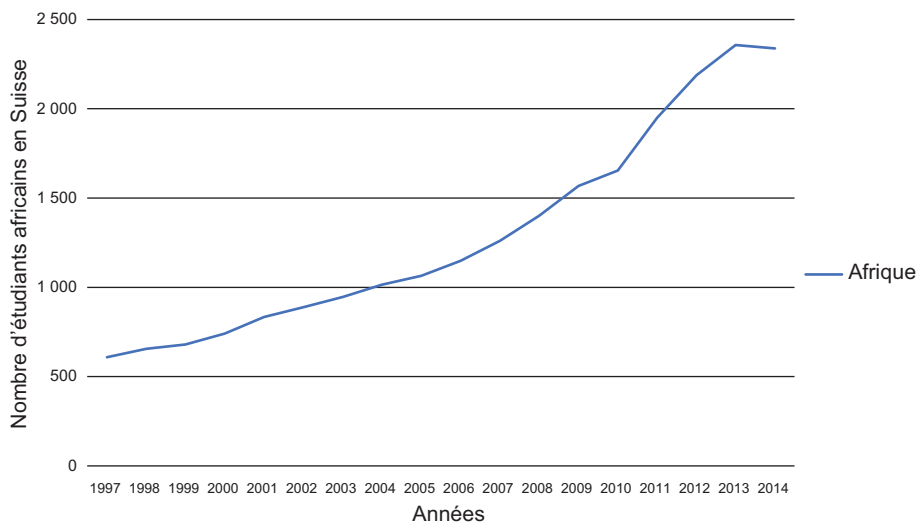
<sup>5</sup> La part est calculée en faisant pour une année donnée le rapport entre le nombre d'étudiants africains et le nombre total d'étudiants internationaux en Suisse pour la même année.

**Graphique 3 : Évolution de l'effectif des étudiants internationaux et étrangers en Suisse de 1999 à 2014**



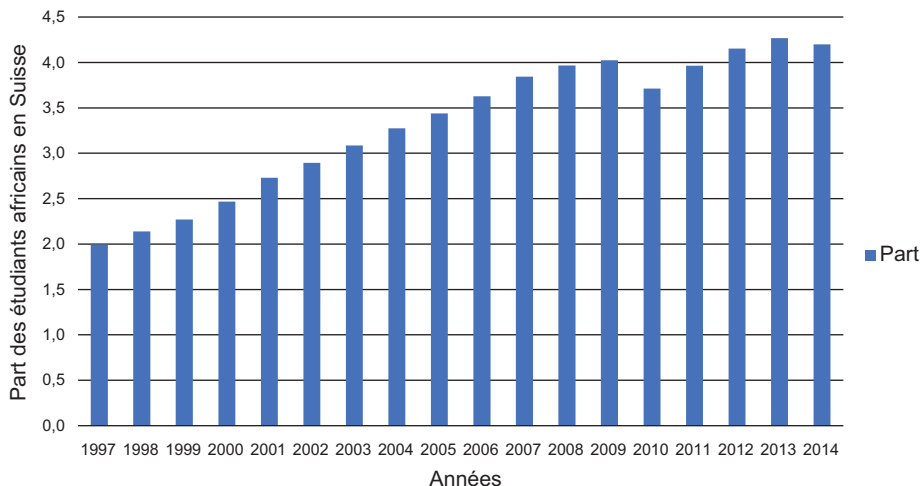
Source : OFS (2015), Transitions et parcours dans le degré tertiaire, Édition 2015, Neuchâtel.

**Graphique 4 : Évolution de l'effectif des étudiants africains en Suisse de 1997 à 2014**



Source : OFS (2015), Transitions et parcours dans le degré tertiaire : Édition 2015, Neuchâtel.

**Graphique 4a: Évolution de la part de l'effectif des étudiants africains en Suisse par rapport à l'effectif des étudiants internationaux de 1997 à 2014**



Source: OFS (2015), Transitions et parcours dans le degré tertiaire: Édition 2015, Neuchâtel.

## DONNÉES<sup>6</sup>

Les données utilisées dans la suite de cet article proviennent du projet IP12\_INTL-STUDENTS du NCCR<sup>7</sup> (National Center of Competence in Research), livrées par l'Office fédéral de la statistique (OFS), de l'institut des statistiques de l'UNESCO et des publications de l'OFS. Elles sont enregistrées au 31 décembre de chaque année; cette date est appropriée pour l'enregistrement des étudiants car elle correspond au milieu de l'année académique.

La base de données utilisée est celle du projet LABB<sup>8</sup> (Analyses longitudinales dans le domaine de la formation) qui est le résultat d'un appariement et d'une harmonisation entre de nombreuses sources (SIUS<sup>9</sup>, STATPOP<sup>10</sup>,

<sup>6</sup> L'échantillon de la base de données ne contenant que les étudiants africains a été obtenu en sélectionnant tous les étudiants qui satisfont les conditions «nationalité par continent» = 2 (une nationalité d'un pays africain) et «admissionqualification1» = 8 (un certificat étranger). Nous obtenons ainsi une base de données ne contenant que les étudiants africains, mais avec possibilité qu'une personne apparaisse plusieurs fois dans cette base de données. Par exemple, un étudiant qui est arrivé en Suisse en 2010 et qui a terminé son bachelor en 2013 apparaîtra trois fois dans cette base de données (sur trois lignes) pour ses trois années d'études de bachelor. Pour faire les analyses descriptives, une base de données contenant un individu par ligne a été privilégiée dans le but de ne pas compter les étudiants plus d'une fois; les analyses descriptives qui ont été faites reposent sur cette dernière.

<sup>7</sup> NCCR – on the move.

<sup>8</sup> [www.labb.bfs.admin.ch](http://www.labb.bfs.admin.ch)

<sup>9</sup> Système d'information universitaire suisse.

<sup>10</sup> Statistique de la population et des ménages: «donne la référence démographique pour les élèves répertoriés, telles que le statut migratoire (lieu de naissance et nationalité)». Source: OFS.

UPI<sup>11</sup>, SE<sup>12</sup>). Cette base de données contient entre autres, des informations administratives (identifiants), géographiques (canton de résidence, pays de domicile avant les études), démographiques (sexe, nationalité, date de naissance), de migrations (type de permis, statut migratoire) ainsi que le parcours académique des étudiants pour des niveaux de formation : diplôme, école supérieure, bachelor, master et doctorat. Dans cette base de données sont enregistrés les étudiants suisses, internationaux et étrangers pour la période allant de 1980 à 2014.

L'extraction de la base de données ne contenant que les étudiants africains a été basée sur la nationalité et sur le certificat (baccalauréat) qui a permis à ces étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur suisse. Le critère de la « nationalité » implique que ces étudiants doivent avoir une nationalité d'un pays africain. Le critère du « certificat » implique que le certificat (baccalauréat), qui a permis à ces étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur suisse, ne doit pas être délivré par une école suisse (voir définition des étudiants internationaux). La variable « nationalité » des étudiants a été recodée en variable nationalité par continent dans le but de regrouper les pays. Cette nouvelle variable créée regroupe dans sa modalité « 2 » toutes les nationalités du continent africain. De même pour les autres continents qui sont regroupés dans d'autres modalités de cette variable.

La variable « admissionqualification1 » renferme tous les types de certificats qui ont permis à ces étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur suisse. La modalité « 8 » correspond à tous les étudiants qui ont eu accès à l'enseignement supérieur suisse à partir d'un certificat étranger (baccalauréat étranger). Cela étant, il est possible d'extraire une base de données ne contenant que les étudiants africains sur la base de ces critères.

## ANALYSE DESCRIPTIVE DES DONNÉES

L'analyse de la variable sexe montre que la majorité des étudiants africains en Suisse sont des hommes, soit 61,9 % contre 38,1 % de femmes<sup>13</sup> contrairement à la mobilité étudiante européenne Erasmus qui compte une majorité de femmes (61 % en 2000) (CATTAN, 2004) ou à la mobilité étudiante<sup>14</sup> au sein de l'OCDE qui comptait 54 % de femmes en 2016. Les étudiants sont majoritairement célibataires (72,6 %) mais 25,2 % sont mariés et 1,6 % divorcés. Ce taux élevé d'étudiants africains mariés pourrait s'expliquer par l'âge au début des études en Suisse. Il semble donc que la place des études en suisse dans la trajectoire de vie des étudiants internationaux africains soit différente de celle de la plupart des autres étudiants.

---

<sup>11</sup> Unique person identification: « référence démographique utilisée pour des élèves ou étudiants qui ne seraient pas dans STATPOP ». Un étudiant inscrit dans une école suisse mais résidant dans un pays voisin n'est pas enregistré dans STATPOP. Source : OFS.

<sup>12</sup> Relevé structurel : « informations de contexte pour le ménage (niveau de formation des personnes composant le ménage) » : Source : OFS.

<sup>13</sup> Il ressort de l'étude de Efionayi *et al.* qu'au Sénégal, pour les femmes, de longues études peuvent diminuer les possibilités de mariage d'une part ; d'autre part leurs intentions migratoires diminuent avec l'âge et le mariage (EFIONAYI et PIGUET, 2014).

<sup>14</sup> Mobilité géographique des étudiants au sein de l'OCDE.

En effet, l'âge moyen des étudiants africains en Suisse est de vingt-huit ans, la moitié d'entre eux a moins de vingt-huit ans et l'autre moitié a plus de vingt-huit ans, illustrant ainsi la symétrie de cette variable. La catégorie d'âge la plus représentée chez les étudiants africains en Suisse est vingt-neuf ans. Le plus jeune des étudiants a dix-sept ans et le plus âgé cinquante ans pour une dispersion<sup>15</sup> de trente-trois ans. La part des étudiants de moins de vingt-quatre ans est de 25 % et celle des moins de trente-deux ans est de 75 %. Pour comparaison, l'âge moyen des étudiants suisses au début du bachelor est de vingt et un ans, la moitié de ces étudiants sont âgés de vingt ans et 75 % d'entre eux ont vingt-deux ans ou moins. L'âge élevé des étudiants africains par rapport aux étudiants suisses pourrait s'expliquer par le fait que les étudiants africains accomplissent souvent une première formation universitaire dans leurs pays d'origine avant d'avoir des intentions migratoires (EFIONAYI et PIGUET, 2014).

La majorité des étudiants africains en Suisse sont originaires de l'Afrique du Nord. Quatre pays, la Tunisie (19,8 %), le Maroc (17,8 %), l'Algérie (4,1 %) et l'Égypte (5,7 %) représentent à eux seuls près de la moitié de l'effectif avec un taux cumulé de 47,4 % de l'effectif total des étudiants africains. En Afrique subsaharienne, le Cameroun est de loin le pays le plus représenté avec un poids de 9,5 %, suivi par le Sénégal, la Côte d'Ivoire et Madagascar avec des parts respectives de 4,9 %, 3,6 % et 3,5 %. Le Nigeria (2,7 %), le Ghana (2,6 %), le Burkina Faso (2,4 %) et l'Afrique du Sud (2,4 %) complètent le podium des douze pays africains les plus représentés en Suisse. En ajoutant les effectifs des étudiants du Cameroun et du Sénégal à l'effectif des étudiants d'Afrique du Nord, on obtient 60,5 % de l'effectif total des étudiants africains en Suisse. Cela signifie que six pays se partagent plus de 60 % de la part des étudiants africains en Suisse. Le graphique numéro 5 illustre ces résultats.

En regroupant les pays par régions, on remarque que l'Afrique du Nord (48,3 %) et l'Afrique de l'Ouest (32,5 %) se partagent 80,8 % de l'effectif total des étudiants africains en Suisse. Les autres régions ne sont que faiblement représentées.

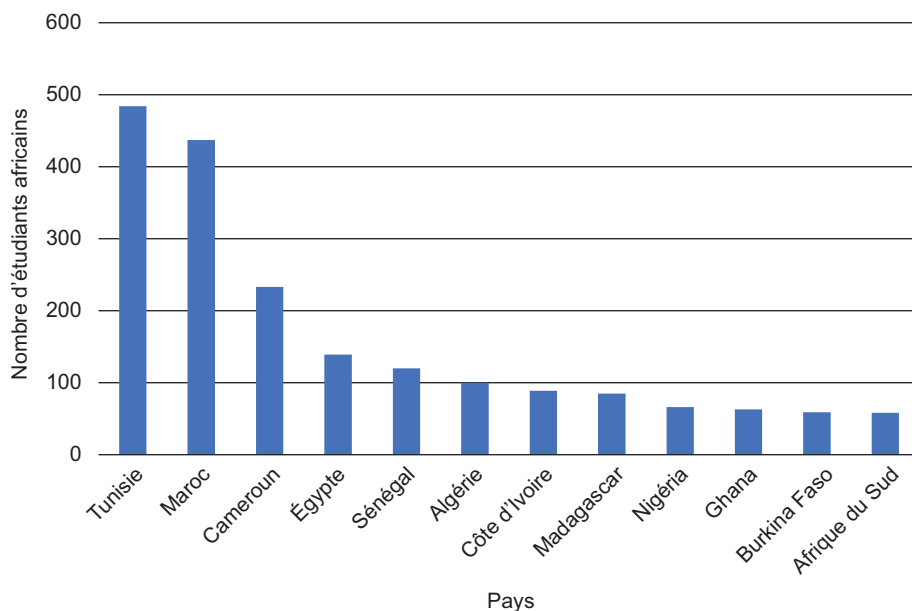
Au début des études de bachelor, les étudiants africains sont très nombreux à fréquenter les HES (16,9 % pour toutes les HES regroupées), suivies de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (9,9 %) et des Universités de Lausanne et de Genève pour des parts respectives de 7,5 % pour les deux universités. La part des étudiants africains à l'Université de Neuchâtel est de 1,6 %, soit quarante étudiants.

Les filières privilégiées par ces étudiants au niveau du bachelor sont les branches techniques et les formations technologiques au niveau des HES (10,4 %). Dans les universités et les écoles polytechniques fédérales, les étudiants africains s'orientent davantage vers les sciences économiques (7,6 %), les sciences techniques (7,1 %), les sciences exactes et naturelles (5,5 %), la médecine et la pharmacie (4,1 %), les sciences humaines et sociales (3,1 %). La proportion d'étudiants africains dans les universités et les écoles polytechniques pour les autres filières est moindre. Si l'on compare le poids des étudiants africains dans les différentes branches avec le poids qu'y occupent l'ensemble des étudiants, on peut remarquer que les étudiants africains sont surreprésentés<sup>16</sup> dans les branches

<sup>15</sup> Écart d'âge entre l'étudiant africain le plus âgé et le plus jeune.

<sup>16</sup> Rapport entre les effectifs observés des Africains et les effectifs attendus sur la base de l'ensemble des étudiants. Si ce rapport est > 1, cela veut dire que le groupe est surreprésenté et vice-versa.

**Graphique 5 : Les pays africains ayant le plus grand nombre d'étudiants en Suisse**



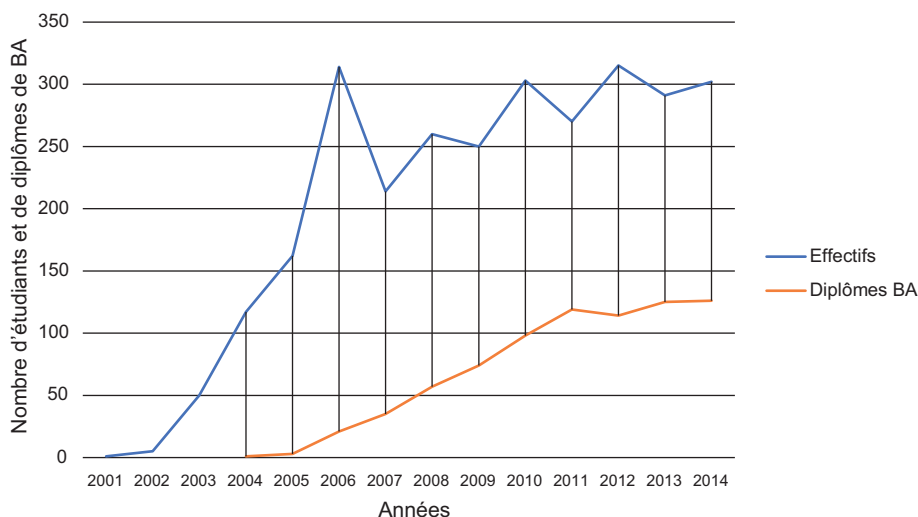
Source : OFS (2015), Transitions et parcours dans le degré tertiaire :  
Édition 2015, Neuchâtel.

techniques en bachelor au niveau des HES ; dans les universités et les écoles polytechniques fédérales, ils sont surreprésentés dans les sciences économiques, les sciences techniques et les sciences exactes et naturelles. Ils sont sous-représentés dans les sciences humaines et sociales, en médecine et pharmacie, en chimie et science de la vie.

Les formations de types bachelor ont débuté en 2001 et depuis, le nombre d'étudiants africains inscrits à ces formations n'a cessé d'augmenter. En 2003, il y avait 50 étudiants africains inscrits en bachelor, cet effectif est passé à 314 étudiants trois ans plus tard avant de connaître un recul en 2007 pour se situer à 214 étudiants. Entre 2006 et 2014, l'effectif moyen des étudiants africains inscrits en bachelor dans les universités suisses était de 280 étudiants.

Le graphique 6 illustre l'évolution en Suisse du nombre d'étudiants africains au niveau du bachelor ainsi que l'évolution du nombre de diplômes de bachelor décernés à des étudiants africains entre 2001 et 2014. On remarque sur ce graphique que 2006 est l'année qui enregistre le plus grand nombre d'étudiants africains inscrits en bachelor dans les hautes écoles suisses. Le nombre de diplômes de bachelor décernés est en augmentation depuis 2004 jusqu'en 2010 avant de connaître un léger recul en 2014. Le nombre moyen de diplômes de bachelor décerné à des étudiants africains est de 109 diplômes sur la période de 2009 à 2014.

**Graphique 6 : Évolution du nombre d'étudiants africains en Suisse au niveau du bachelor ainsi que du nombre de diplômes de bachelor décernés à des étudiants africains entre 2001<sup>17</sup> et 2014**



Source: OFS (2015), Transitions et parcours dans le degré tertiaire : Édition 2015, Neuchâtel.

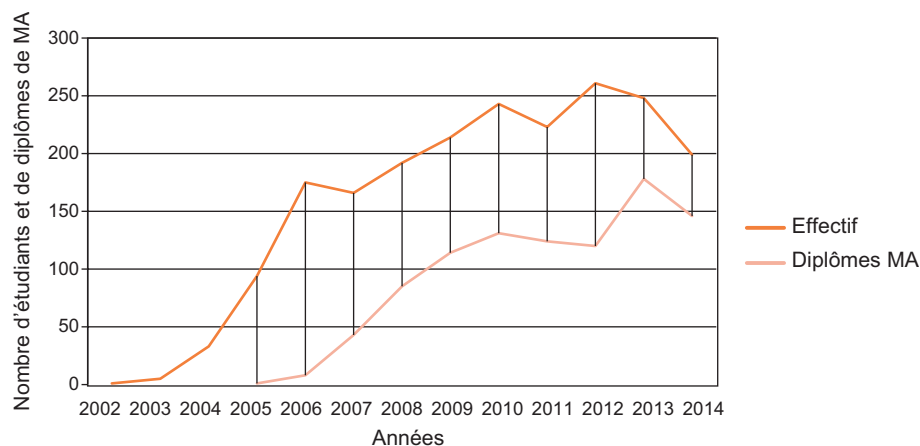
Au niveau du master, la tendance s'inverse; si les étudiants africains étaient nombreux à poursuivre leurs études de bachelor dans les HES, au niveau master ils s'orientent vers les universités et les écoles polytechniques fédérales. Ils ne sont plus que 2,1 % à poursuivre un master dans les HES contre 10,5 % inscrits dans ce type d'école au niveau du bachelor. Les Universités de Genève, de Lausanne et l'EPFL sont les institutions qui comportent le plus d'étudiants africains au niveau du master avec des parts respectives de 12,1 %, 8 % et 6,5 %. Avec 4,4 % d'étudiants africains au niveau du master, l'Université de Neuchâtel se positionne devant l'Université de Fribourg (2,5 %) parmi les institutions qui accueillent le plus d'étudiants africains. En Suisse alémanique, c'est l'Université de Bâle (2,6 %) qui accueille le plus d'étudiants africains.

Les étudiants africains sont nombreux à s'inscrire pour le master dans les filières de sciences exactes et naturelles (9,6 %), les sciences humaines et sociales (9,2 %), les sciences économiques (8,4 %), les sciences techniques (5,3 %), le droit (3,9 %) et la médecine et la pharmacie (2,3 %).

Le graphique 7 décrit l'évolution du nombre d'étudiants africains en master entre 2002 et 2014 ainsi que le nombre de diplômes de master décernés à des étudiants africains entre 2005 et 2014.

<sup>17</sup> Avant 2001, la réforme de Bologne n'était pas encore appliquée (le système bachelor, master, n'existait pas).

**Graphique 7: Évolution du nombre d'étudiants africains en Suisse au niveau du master ainsi que du nombre de diplômes de master décernés à des étudiants africains entre 2002 et 2014**



Source: OFS (2015), Transitions et parcours dans le degré tertiaire : Édition 2015, Neuchâtel.

Les étudiants africains sont nombreux à poursuivre leurs études doctorales dans les universités de Genève (5,9 %), de Bâle (3,1 %) et de Lausanne (2,4 %). Les autres institutions d'études supérieures accueillent des étudiants africains dans des proportions moindres, à l'image de l'ETH de Zurich (1,7 %), de l'EPFL (1,3 %), de l'Université Fribourg (1,5 %) et de Neuchâtel (1,1 %).

## CONCLUSION

Au cours de ces dernières années, nous avons assisté à une augmentation rapide du nombre d'étudiants en mobilité à travers le monde. Les étudiants africains, de par leur volonté de se former dans des universités renommées du monde entier et pour pallier les insuffisances des universités locales, ne sont pas en marge de cette mobilité grandissante et participent de manière active à cette dernière. L'effectif des étudiants africains en formation dans les hautes écoles suisses reste cependant modeste et est inégalement réparti selon l'origine géographique. L'Afrique du Nord et le Cameroun se partagent plus de la moitié de l'effectif des étudiants africains en Suisse. Les étudiants africains en Suisse sont majoritairement des hommes, ils sont en moyenne plus âgés que les étudiants suisses et sont souvent mariés. Ils sont nombreux à passer leur bachelor dans les HES et le master dans les universités et les EPF; ils s'orientent généralement vers les branches techniques, économiques, informatiques qui sont des branches dans lesquelles les universités locales sont défaillantes. Les Universités de Genève, de Lausanne et l'EPFL sont les hautes écoles qui accueillent le plus grand nombre d'étudiants africains en Suisse. Par comparaison aux étudiants africains, les étudiants suisses et européens sont nombreux à s'inscrire dans les sciences humaines, sociales et les sciences économiques. Le rythme d'augmentation pour les étudiants africains reste cependant plus lent que pour les Suisses et Européens.

Nous pouvons retenir que, contrairement à la tendance qui se manifeste en Europe, l'effectif des étudiants africains en Suisse a considérablement augmenté ces dernières années et que cet effectif a été multiplié par presque quatre entre 1997 et 2014. Le nombre de diplômes de bachelor et de master décerné à des étudiants africains par des institutions d'enseignement supérieur suisses a aussi considérablement augmenté, les universités romandes étant celles qui accueillent le plus d'étudiants africains.

Notre étude a montré qu'un nombre croissant d'étudiants africains viennent se former en Suisse. Nos résultats donnent une base pour des analyses plus approfondies sur les motivations, les profils, les trajectoires et pour une réflexion sur la politique d'accueil et de formation de ces étudiants.

## REMERCIEMENTS

Je remercie Étienne Pigué, Katia Iglesias-Rustishauser pour la relecture, les commentaires, et l'OFS pour les données sans lesquelles cet article n'aurait pas vu le jour.

## BIBLIOGRAPHIE

- CAMPUS FRANCE, 2016: «La mobilité internationale des étudiants africains», *Les notes de Campus France*, hors-série, 16, octobre 2016.
- CATTAN Nadine, 2004: «Genre et mobilité étudiante en Europe», *Espace populations sociétés*, 15-27.
- ERLICH Valérie, 2012: «Les mobilités étudiantes», *Revue française de pédagogie*, 129-132.
- MISSINE Leo-Emile, 1968: «Problèmes concentrant l'éducation supérieure en Afrique», *Revue internationale de l'éducation*, vol. 14, 1, 6274.
- OCDE, REGARDS SUR L'ÉDUCATION, 2014: «Les indicateurs de l'OCDE, Édition OCDE».
- ODM, 2008: «Rapport sur la migration», *Information et communication*, Office fédéral des migrations.
- OFS, 2015: «*Les étudiants internationaux dans les hautes écoles suisses*», rapport thématique de l'enquête 2013 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s.
- TERRIER Eugénie, 2009: «Les migrations scientifiques internationales pour études: facteurs de mobilité et inégalités Nord-Sud», *L'information géographique*, vol. 73, 69-75.
- UNESCO INSTITUT FOR STATISTICS, 2012: «New patterns in student mobility in the southern Africa development community», *UIS information bulletin*, 7.
- VERGER Jacques, 1991: «La mobilité étudiante au Moyen Âge», *Éducation médiévale: L'enfance, l'école, l'Église en Occident: v<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle*, 50, 65-90.
- EFIONAYI Denise, PIGUET Étienne, 2014: «Les étudiants d'Afrique de l'Ouest face à la globalisation du savoir», *International Development Policy, Revue internationale de politique de développement*, 5.2.
- URL : <http://poldev.revues.org/1730>; DOI: 10.4000/poldev.1730

## **AFRICAN STUDENTS IN SWISS HIGHER EDUCATION : COUNTRIES OF ORIGIN, FIELDS OF STUDY AND NEW TRENDS**

*This article focuses on international African students studying at university level in Switzerland. It presents the evolution of the number of African students in Switzerland in the past years: the most represented nationalities, the preferred fields of study and the Swiss universities hosting African students at the highest rates. The distribution of African students per nationalities is highly unequal; North Africa represents almost half of the effective total of African students in Switzerland.*

**Keywords:** *International student, Foreign students, Mobility rate, African students, Restrictive policies.*

## **DIE STUDIERENDEN AUS AFRIKA IN DEN SCHWEIZER HOCHSCHULEN: HERKUNFTSLAND, STUDIENGANG UND NEUE TENDENZEN**

*Der Beitrag befasst sich mit Studierenden aus Afrika, die in der Schweiz eine Hochschulausbildung absolvieren. Wie entwickelte sich in den letzten Jahren die Anzahl afrikanischer Studierenden in der Schweiz? Welche Nationalitäten sind am meisten vertreten? Welche Studienfächer werden bevorzugt? Welche Schweizer Universitäten nehmen am meisten afrikanische Studierende auf? Die Verteilung afrikanischer Studierenden in der Schweiz nach Nationalität ist sehr ungleich. Fast die Hälfte aller afrikanischen Studierenden in der Schweiz kommt aus Nordafrika.*

**Stichwörter:** *Internationale Studierende, ausländische Studierende in der Schweiz, Mobilitätsrate, Studierende aus Afrika, restriktive Politik.*